



LA PPE CONFIRME : LA TRANSITION ENERGETIQUE SE FERA AVEC L'HYDROGENE

Le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) qui fixe la politique énergétique de notre pays pour les 10 prochaines années, a été publié le 25 janvier.

La place donnée à l'hydrogène dans ce projet en consultation réaffirme la reconnaissance du rôle de ce vecteur énergétique polyvalent pour relever les défis majeurs qui se présentent à nous : changement climatique et lutte contre la pollution de l'air, gestion des déchets, admettant désormais que politique industrielle et transition écologique peuvent aller de pair pour créer de la valeur et de l'emploi sur les territoires.

La reprise des objectifs chiffrés du Plan national hydrogène annoncé par le gouvernement le 1^{er} juin 2018, tant en matière de décarbonation de l'industrie que de déploiement de la mobilité (infrastructures et véhicules), est une bonne nouvelle pour la filière.

Les mesures proposées dans le Plan national y figurent plus largement : développement d'une filière de production d'hydrogène décarboné, évaluation des services de flexibilité rendus par l'hydrogène aux réseaux électriques et gaziers, mise en place d'un cadre législatif et réglementaire adapté. L'AFHYPAC salue en particulier la volonté de mettre en place d'ici 2020 un système de traçabilité de l'hydrogène décarboné.

Un soutien financier qui doit être clairement affirmé

Si les objectifs du Plan national hydrogène sont bien inscrits dans la PPE, nous restons néanmoins vigilants concernant le budget associé. Bien que très modeste au regard des enjeux et de la concurrence internationale, il est important de réaffirmer clairement le soutien au développement à hauteur de 100 millions en 2019. Le 11 janvier dernier, 24 dossiers ont été déposés auprès de l'ADEME dans le cadre de son premier appel à projets "Ecosystèmes de mobilité hydrogène" ce qui illustre une fois encore - s'il en était besoin -, la mobilisation des acteurs de la filière et le dynamisme des territoires.

Les technologies sont matures et la baisse continue des coûts des technologies hydrogène depuis quelques années permet d'envisager des modèles économiques viables. Pour confirmer cette tendance, nous comptons notamment appuyer la mesure présentée dans la PPE : « mobiliser les institutions financières et associer financements privés et publics (dont la CDC, la banque des territoires, et BPI France), et standardiser les modèles de cofinancement pour les déploiements d'écosystèmes dans les territoires ».

« La transition énergétique est inéluctable et la contribution de l'hydrogène est maintenant reconnue. Il s'agit d'une chance pour notre pays : une chance de développer une véritable politique industrielle créatrice de valeur et d'emplois dans nos territoires. A ce stade, ce projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie constitue une étape supplémentaire sur la voie que nous nous sommes tracés : construire une filière française de l'hydrogène compétitive au service de la transition énergétique » conclut Philippe Boucly, Président de l'AFHYPAC.

À propos de l'AFHYPAC

Regroupant 120 membres, l'AFHYPAC fédère les acteurs de la filière Hydrogène en France : entreprises, laboratoires et instituts de recherche, pôles de compétitivité, collectivités territoriales, associations régionales. Son ambition : accélérer le développement de solutions hydrogène au bénéfice de la transition énergétique et de la société.

CONTACTS PRESSE

Agence 914 - Tél : 01 81 80 08 70

Laetitia Abbar – laetitia@agence914.fr - 06 64 72 59 73

Juliette LANIRAY - juliette@agence914.fr - 06 11 76 22 09

CONTACT AFHYPAC

AFHYPAC - Tél : 01 44 11 10 04

Stéphanie Paysant - spaysant@afhypac.org